

**Pénibilité au travail****1** jour – 7 heures**Objectifs :**

- Connaître la réglementation
- Savoir élaborer, suivre et mettre à jour les documents de pilotage relatifs à la santé au travail
- Etre capable de mettre en place puis de suivre un plan d'actions pour lutter contre la pénibilité au travail

**Public visé – Pré requis :**

Pas de pré-requis

**Type d'action :**

Acquisition et perfectionnement des compétences

**+ Pédagogie :**

- Animation par un DRH disposant d'une grande expérience pédagogique et opérationnelle en matière de prévention des pénibilités. Nombreux cas pratiques et exercices ponctuant la journée
- Vidéoprojection ; paperboard, supports pédagogiques sous forme de clé USB
- A l'issue de la formation, chacun des participants disposera des principaux outils permettant une gestion opérationnelle de la Pénibilité
- Feuille d'appréciation de fin d'action

**● Rappel de la réglementation**

- ✓ Contexte réglementaire en matière de santé au travail
- ✓ Evolution jurisprudentielle : enjeux et conséquences

**● Identification des facteurs de risques professionnels**

- ✓ Critères de pénibilité
- ✓ Facteurs de risques professionnels
- ✓ Identification des facteurs de risques
- ✓ Mesures de prévention

**● Compte pénibilité « C3P »**

- ✓ Acquisitions des points
- ✓ Utilisation

**● Mise en place de plans d'action**

- ✓ Actions prioritaires pour lutter contre la pénibilité
- ✓ Obligations
- ✓ Suivi des actions

**● Intégration de la gestion de la pénibilité au sein de la politique de santé au travail**

- ✓ Information, formation
- ✓ D.U
- ✓ CHSCT
- ✓ RPS